Communiqué de presse
5 novembre 2026

« LAISSEZ-NOUS TRAVAILLER ! » : la CAPEB réitère sa demande d'être reçue au plus haut niveau

Paris, le 5 novembre 2026 - La pétition nationale lancée par la CAPEB pour donner aux artisans du bâtiment le moyen de faire entendre leur désarroi dans un contexte de crise qui perdure, a franchi le cap des 12 000 signatures. Un résultat d'une ampleur inédite qui témoigne de l'écho rencontré par l'appel de la CAPEB et de la profonde inquiétude des artisans du bâtiment face à l'avenir de leur entreprise et à leur capacité à poursuivre leur activité. Derrière ces signatures, des témoignages qui racontent une même réalité : des commandes qui se raréfient, des coûts qui augmentent, des entreprises qui réduisent leurs dépenses et des emplois désormais menacés. Pour la CAPEB, cette mobilisation exceptionnelle doit maintenant trouver une traduction politique. Elle demande à être reçue par le Premier ministre pour lui porter directement la voix des artisans.

Derrière les 12 000 signatures, des entreprises qui arrivent au bout de leurs marges de manœuvre

La mobilisation intervient après quatre années de recul de l'activité dans l'artisanat du bâtiment, qui fragilisent durablement les entreprises. Au troisième trimestre 2026, l'activité a encore baissé de 1 % sur un an. En trois ans, 45 000 emplois ont été détruits dans le bâtiment. La situation reste particulièrement préoccupante dans les plus petites structures : près de 11 500 emplois y ont disparu en un an. Les difficultés financières s'accumulent : 30 % des entreprises déclarent une dégradation de leur trésorerie et 28 % une baisse de leurs marges.

Derrière ces chiffres, ce sont des entreprises qui réduisent leurs effectifs, renoncent à investir et voient leur avenir s'assombrir. Les témoignages recueillis dans les territoires, notamment en Saône-et-Loire et en Dordogne, donnent une dimension très concrète à ces chiffres.

Les artisans décrivent des carnets de commandes qui passent d'une année de visibilité à seulement quatre ou cinq mois, des pleins de carburant dont le coût grimpe de 120 à 180 euros et des clients qui renoncent désormais à leurs travaux. « Aujourd'hui, même les ménages aisés ne font plus appel à nous », témoigne un artisan.

Pour continuer à tenir, certains chefs d'entreprise en sont réduits à des économies drastiques : arrêt de dépenses courantes, suppression de partenariats locaux et réduction des effectifs. Une entreprise artisanale qui comptait dix salariés n'en emploie aujourd'hui plus que cinq. Son dirigeant confie : « Ma plus grande crainte, c'est de devoir dire à un compagnon qu'il doit partir. On n'a plus le droit à l'erreur. »

Au travers de ces témoignages, une même inquiétude : comment continuer à investir, embaucher, former et transmettre lorsque les entreprises ne savent plus de quoi seront faits les prochains mois ?

Les revendications portées par la CAPEB (baisse de la TVA à 5,5 % sur les travaux de rénovation, transition électrique accessible aux artisans, réforme de la REP PMCB adaptée aux petites entreprises) répondent à ces difficultés concrètes. C'est bien la capacité des entreprises artisanales à continuer d'exercer leur métier et à conserver leur place dans l'économie du bâtiment qui est en jeu.

12 000 signatures cri d'alarme qui doit être entendu

Cette expression sans précédent des artisans du bâtiment conforte l'urgence d'apporter une

réponse politique à la crise que traverse le secteur. Au-delà de l'urgence économique, la CAPEB alerte sur le risque d'un affaiblissement durable du tissu des entreprises artisanales du bâtiment qui représentent 96 % des entreprises du secteur. Derrière chaque entreprise artisanale menacée, ce sont des emplois non délocalisables, des capacités de formation et de transmission des savoir-faire, mais aussi des services indispensables aux ménages et aux collectivités qui sont en jeu.

La CAPEB réitère sa demande d'être reçue au plus haut niveau

« Ces 12 000 signatures sont un signal qui ne peut être ignoré. Elles confortent ce que la CAPEB ne cesse d'exprimer : les artisans ne veulent pas renoncer, mais 'ils ne peuvent plus continuer seuls à absorber les difficultés. Ils veulent des clients, des chantiers et les moyens de vivre de leur travail. Face à la fragilisation durable de tout un secteur, pourtant appelé à jouer un rôle décisif dans les transitions économiques et énergétiques que la France doit relever, il est déterminant que les pouvoirs publics, au plus haut niveau de l'État, entendent le désarroi largement exprimé par les artisans sur tous les territoires, écoutent leurs attentes et tiennent compte des solutions que porte la CAPEB », déclare **Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB.**

Les 12 000 signatures sont un appel clair adressé aux pouvoirs publics. La CAPEB attend maintenant d'être reçue par le Premier ministre. Les artisans du bâtiment veulent travailler. Il est temps de les entendre.

La pétition est disponible sur la plateforme de référence Change.org et peut également être retrouvée directement en effectuant une recherche « CAPEB » sur le site. Elle est accessible via le lien suivant : Accéder à la pétition « LAISSEZ-NOUS TRAVAILLER ! ».



Documents et visuels à télécharger

Téléchargez la note de conjoncture du 3e trimestre 2026 des entreprises artisanales du bâtiment.

Téléchargez les visuels de la pétition « Laissez-nous travailler ! » pour illustrer vos articles.

Photo : Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB. © CAPEB

Contact presse :

Albertine Minart, Chargée des Relations Presse
E-mail : a.minart@capeb.fr | Tél : 01 53 60 50 84

À propos de la CAPEB :

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (62 000 entreprises).
Elle représente à ce titre :

- 526 100 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, employant entre 1 et 10 salariés
- 541 000 salariés, soit 42 % des salariés dont 14 % de femmes
- 59 200 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (47 %)

Suivez la CAPEB sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de ses actualités, événements et actions :

- Espace presse
- **X** : @capeb_fr
- **Facebook** : @capeb.nationale
- **LinkedIn** : @capeb